L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
UNION EUROPÉENNE
La Région Occitanie
Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

TARN-ET-GARONNE
tarnetgaronne.fr

Construction de la Maison de Santé de Beaumont de Lomagne

Porteur du projet : Communauté de communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise

Beaumont de Lomagne

Subvention FEADER de 199 999,98€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 10/07/2018

Lomagne TARN ET GARONNAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le classement en zone médicale déficitaire du canton de Beaumont de Lomagne par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) a conduit la Communauté de Communes à envisager la création d'une Maison de Santé Pluri professionnelle (MSP) à Beaumont de Lomagne. Elle permet de **regrouper sur un même site un service de soin de qualité avec une offre médicale diversifiée**, et pallier ainsi aux insuffisances en matière d'accès aux soins en milieu rural.

Les objectifs prioritaires du projet de MSP labellisé par la CPAM et l'ARS, sont :

- **d'anticiper la désertification médicale** en favorisant l'installation de nouveaux professionnels de santé dans une zone rurale fragile, aux perspectives décroissantes en termes de densité médicale et paramédicale ;
- **concourir au maintien d'un service de soins de qualité** sur le territoire en répondant aux besoins de la population ;
- conforter et accompagner l'exercice coordonné et pluri-professionnel sur la Lomagne ;
- regrouper sur un même lieu des compétences médicales et paramédicales diversifiées en assurant une **prise en charge coordonnées des patients** avec l'offre de soins déjà en place ;
- mutualiser les moyens pour **améliorer la qualité d'exercice** des professionnels de santé (locaux, personnel et matériel…) ;
- **rompre l'isolement des professionnels** avec la mise en place de références communes de suivi et de prise en charge thérapeutiques, et en facilitant l'organisation (le remplacement, la prise de congés…) ;
- pérenniser l'installation des professionnels de santé sur le territoire.

Mise en service fin 2019, cette MSP est située au cœur du bourg de Beaumont de Lomagne. Le bâtiment d'une surface de 570 m², est construit de plain-pied. **Sa conception est moderne et économe en énergie.**

Il regroupe sur un même lieu plusieurs professionnels de santé : avec des locaux publics (un espace d'accueil et une salle d'attente centrale), et des locaux de consultation (médecins généralistes, kinésithérapeutes, infirmiers, psychologues …), une salle de soin de premier secours, une salle de réunion et une chambre d'interne.

GARONNE QUERCY GASCOGNE
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

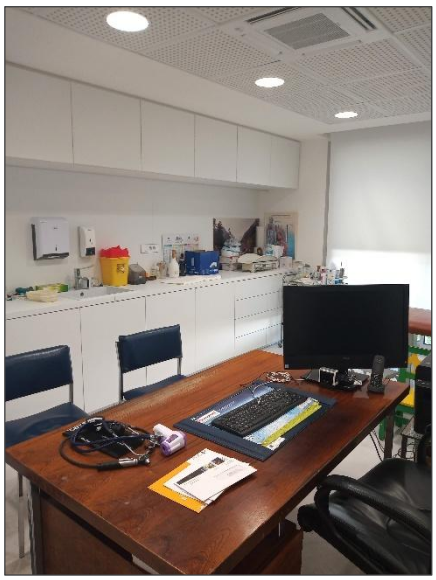

La demande d'aide LEADER a porté sur le financement des travaux de la Maison de Santé.

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°3 « Soutenir et développer une offre de services de qualité, diversifiée, accessible et prenant en compte les évolutions démographiques tant en milieu rural isolé que dans les zones urbaines et périurbaines » :

3.4 - Santé et personnes âgées :

- Création ou aménagement de maisons de santé pluridisciplinaires, investissements matériels liés à l'organisation regroupée ou collective des professionnels de santé.

Plafond LEADER : 200 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 21/07/2020)*

Montant des dépenses éligibles retenues	**1 028 984,28 €**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**199 999,98 €**
Autres cofinanceurs :	
→ Etat (DETR, FNADT)	154 118,02 €
→ Région Occitanie	112 500,00 €
→ Département Tarn & Garonne	129 927,39 €
Autofinancement	432 438,89 €